

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

ETABLISSEMENT

Foyer d'hébergement de l'ARC

3, rue de Hartford - 69440 Mornant

Tel : 04 78 44 17 73

Directeur Philippe MOLLOT

Association ACOLEA AMPH - MEDICO-SOCIAL

28 avenue Marcel Mérieux

69290 Saint Genis Les Ollières

1. Activité et personnel

1.1. Activité

En 2022, le taux d'activité réalisé a été légèrement supérieur à ce qui était attendu avec un taux de 81,43%.

Evolution du taux d'occupation

	2019	2020	2021	2022
Nombre de journées réalisées	10 841	10 809	10 573	11 148
Taux d'occupation	80,27%	79,82%	78,29%	81,43%

Le budget exécutoire 2022 est de 1 525 243 €

Depuis le 1^{er} Octobre 2022, nous avons obtenu du département du Rhône une augmentation de notre capacité d'accueil pour 2 personnes supplémentaires.

Le foyer de l'Arc accueille au 31/12/2022 38 personnes de manière continue et dispose d'une place d'accueil temporaire.

1.2. Personnel

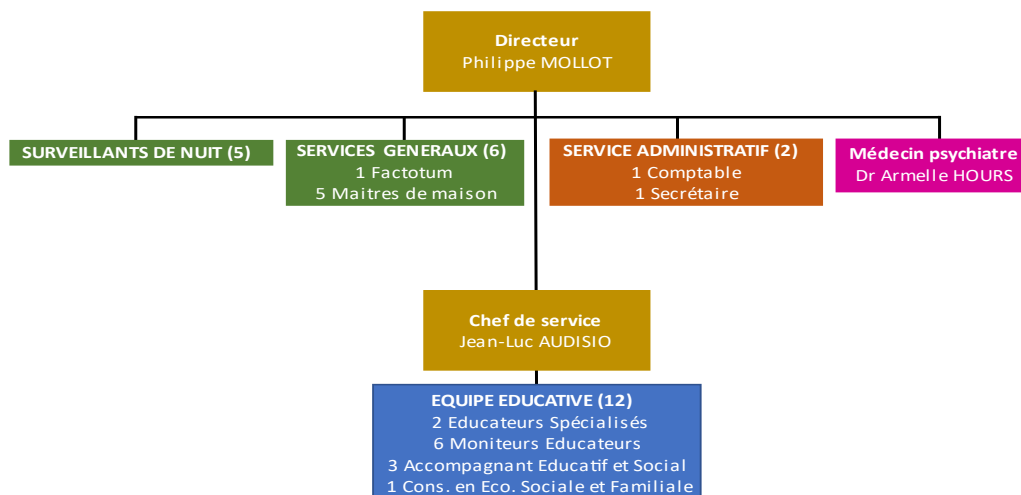
- Effectifs

Au 31/12/2022, les effectifs du foyer de l'Arc sont au complet .

1 AES a quitté ces fonctions et a été remplacée par 1 nouveau salarié de même qualification. Comme depuis plusieurs années, dans sa volonté de participer à la formation de nouveaux professionnels, le foyer de l'Arc a accueilli à compter du 1^{er} septembre 2022, 2 apprenties en formation de moniteur-éducateur de l'école ENSEIS de Firminy.

Ces 2 nouvelles professionnels succèdent à deux autre personnes qui ont été diplômées en juin 2022.

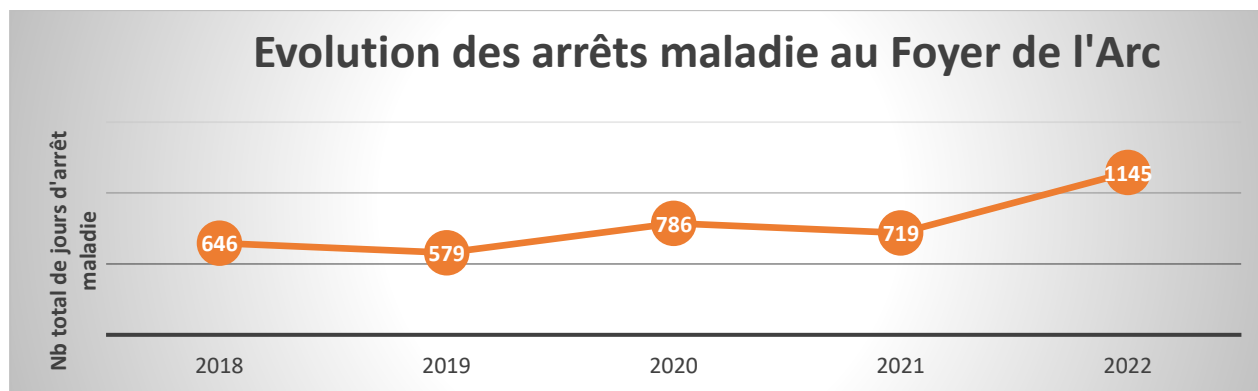
ORGANIGRAMME Foyer de l'Arc (ACOLEA AMPH Médico-social)



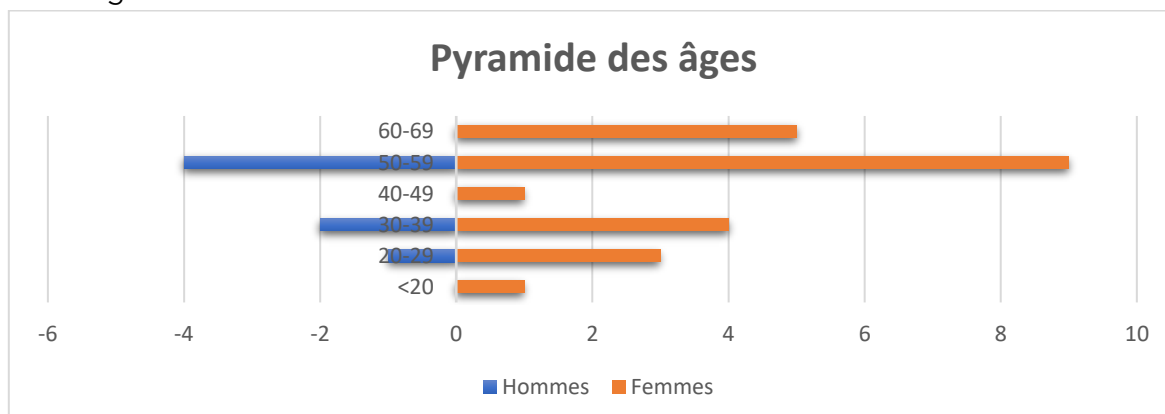
- Absences

Le nombre de jours d'absence est en forte hausse en 2022.

Cela est dû en grande partie à une salariée en arrêt pour longue maladie depuis septembre 2021 et par l'absence successive de 2 salariées en congé maternité.



- Ages



La pyramide des âges des salariés du foyer de l'Arc fait apparaître que 18 salariés sont âgés de plus de 50 ans au 31/12/2022

1.3. Formation professionnelle

En plus de l'accueil de 2 apprenties monitrices éducatrices et de nouveaux d'étudiants en 2eme année de médecine, 2 salariées ont participé à des formations professionnelles individuelles.

La secrétaire du pôle de l'Arc a participé à une formation sur les différentes prestations sociales aux personnes handicapées afin de pouvoir répondre aux familles et aux besoins des personnes accueillies.

Une éducatrice s'est formée à l'animation d'un groupe d'usagers autour de l'intimité et la vie affective et sexuelle.

Cette formation a permis la mise en place d'un groupe de parole destiné aux résidents du foyer et à ceux du foyer de vie du pays mornantais.

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

- Naissance de la nouvelle association ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL, au 1^{er} janvier 2022. Née de la fusion des associations AMPH et ACOLEA, ACOLEA AMPH-Médico-social regroupe tous les établissements médico-sociaux d'ACOLEA, ainsi que ceux anciennement AMPH (soit, au total, 26 établissements, services et dispositifs, 300 professionnels, 511 personnes en situation de handicap, dont 240 adultes).
- Entretiens professionnels : réalisés tous les 2 ans, ces entretiens individuels ont eu lieu au 1^{er} trimestre 2022. Le directeur et le chef de service ont rencontré l'ensemble des professionnels.
- Forum associatif ACOLEA_: le 20 septembre tous les salariés ACOLEA ont pu participer à une journée associative organisée sous le chapiteau du Cirque Imagine à Vaulx-en-Velin. Tout le monde a bien apprécié cette journée « hors du commun » qui a été l'occasion de rencontrer les dirigeants et autres salariés de notre nouvelle association gestionnaire dans un cadre convivial et détendu.

- Dans le cadre d'un stage d'immersion, le foyer de l'Arc a accueilli pendant 3 jours, 4 stagiaires de 2ème année de médecine dans le but de sensibiliser les futurs médecins au handicap.
- Le foyer de l'Arc, dans le cadre de son partenariat avec la mairie de Mornant et le CCAS de la commune a pu louer 6 logements dans une nouvelle résidence de la commune de Mornant.

Cette résidence, le Parc Saint Charles, située à proximité des anciens bâtiments de l'IMPro de Mornant, au centre de la commune, accueille un public composé de personnes en situation de handicap et de personnes âgées.

Cette opportunité a permis à 11 personnes de vivre en logement individuel, en colocation de 2 personnes ou pour certains en couple.

Ces logements viennent compléter l'offre de 4 logements individuels déjà présents dans le dispositif de l'Arc. C'est donc un total de 10 appartements pour 15 personnes qui est aujourd'hui disponible pour les personnes orientées au foyer de l'Arc.

Une équipe éducative dédiée (3 éducatrices et 1 maître de maison) sera progressivement chargée d'accompagner les personnes de ces logements vers la plus grande autonomie.

Afin de financer la location de ces nouveaux logements, la capacité d'accueil du foyer de l'ARC a été portée à 39 personnes (+2).

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

2.2.1 : Création d'une section foot de sport adapté

Sous l'impulsion d'une éducatrice du foyer de l'Arc, une section foot adapté a été créée au sein du club de foot de Mornant. Cela concerne 6 résidents du foyer de l'Arc et deux jeunes de l'IMPRO de Mornant.



2.2.2 : Projet « Oser autrement »

Le Centre socioculturel l'Agora, l'école de musique et de danse de Grigny en partenariat avec la ville et différentes associations sportives ont lancé un projet portant sur l'inclusion de la personne en situation de handicap. Une démarche forte, afin que toutes les activités proposées puissent être partagées par tous.

Neuf résidents ont pu intégrer un groupe de danse et offrir une production en public.



2.3 Expression et participation des usagers

2.3.1 : Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction, à destination des résidents, a été réalisée au mois de mars. Sur les 35 résidents hébergés, 33 se sont exprimés.

Voici les résultats les plus significatifs :

- 82% sont satisfaits de vivre au foyer de l'Arc et 87% apprécient de vivre sur la commune de Mornant.
- 60% sont moyennement ou pas satisfait d'avoir des salles de bain à partager.
- 75% trouvent les repas bons.
- 85% sont satisfaits de l'accompagnement éducatif proposé.

2.5 Démarche qualité

2.5.1 Adaptation du document du projet d'accompagnement en FALC

Dans le cadre du plan d'amélioration de la qualité, une équipe composée de salariés du foyer de l'Arc et du domicile collectif ont traduit le document du projet d'accompagnement du résident en Facile A Lire et à Comprendre (FALC).

Ce document est utilisé depuis septembre et répond aux attentes des résidents.

2.5.2 : Création d'un blog

Un blog a été créé par une éducatrice de l'établissement. L'objectif est de communiquer en interne et surtout sur l'extérieur, notamment les familles, sur les actions qui sont menées au foyer en dehors du temps de travail. Le blog est alimenté par les résidents accompagnés par la coordinatrice.

Les premiers retours des familles sont positifs.

2.5.3 : Enquête de souhait/satisfaction pour les salariés éducatifs

L'enquête portait sur le souhait des éducateurs (-trices) d'intégrer la future équipe dédiée à l'accompagnement des résidents en appartement, et sur leurs conditions de travail.

12 éducateurs sur 13 ont répondu.

Voici les résultats les plus significatifs :

- 5 souhaitent intégrer la nouvelle équipe des appartements.
- 9 trouvent leurs horaires de travail difficile pour les raisons suivantes :
 - La semaine, après le week-end, est très fatigante
 - Les horaires coupés n'aident pas à un rythme régulier
 - La vie de famille est parfois difficilement compatible
- Voici les changements que les salariés trouvent prioritaires pour améliorer leur condition de travail :
 - Instauration d'un jour de repos après avoir travaillé le week-end
 - Suppression des horaires coupés
 - Stabilisation des emplois occupés, notamment sur le poste de maître/maîtresse de maison

3. Parcours des personnes accompagnées : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

Evolution des demandes d'admission : nombre, profils des dossiers reçus, territoires demandeurs

Sur l'année 2022, nous avons reçu 15 notifications d'orientation vers le foyer de l'Arc.

Nombre de demande d'admission	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Handicap mental	Handicap psychique	Handicap non précisé	Dossiers métropole	Dossiers nouveau Rhône	Dossiers autre département
15	7	8	3	1	11	8	6	1

Evolution de la part des dossiers acceptés/refusés et principaux motifs de refus d'admission

Dossiers traités	Dossiers admis	Dossiers refusés	Accueil temporaire	Dossiers placés sur liste d'attente	Sans réponse à notre sollicitation
15	0	0	2	1	12

Evolution de l'accueil temporaire

Nous avons pu accueillir 8 personnes dans la chambre d'accueil temporaire.

Nombre de personnes accueillies	Dossiers Métropole	Dossiers nouveau Rhône	Dossiers autre département	Personnes admises	Personnes non admises	Personnes placées sur la liste d'attente
8	6	2	0	1	3	4

Les 3 personnes non admises sont dans une démarche de consolidation de leur parcours de vie.

Profil des admissions

Une personne admise en 2022.

SEXE	ÂGE	HANDICAP	TERRITOIRE	PROVENANCE
Homme	23	Mental	Métropole	Famille

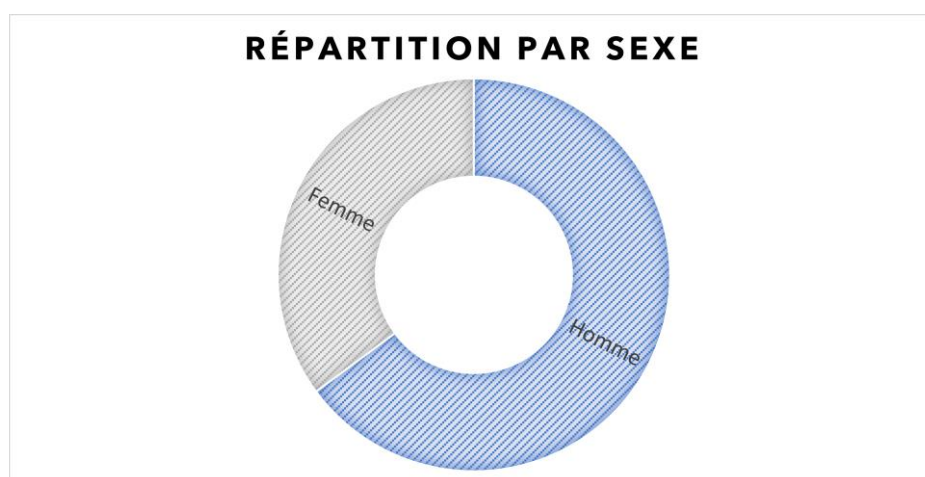
3.2 Personnes accompagnées dans l'année

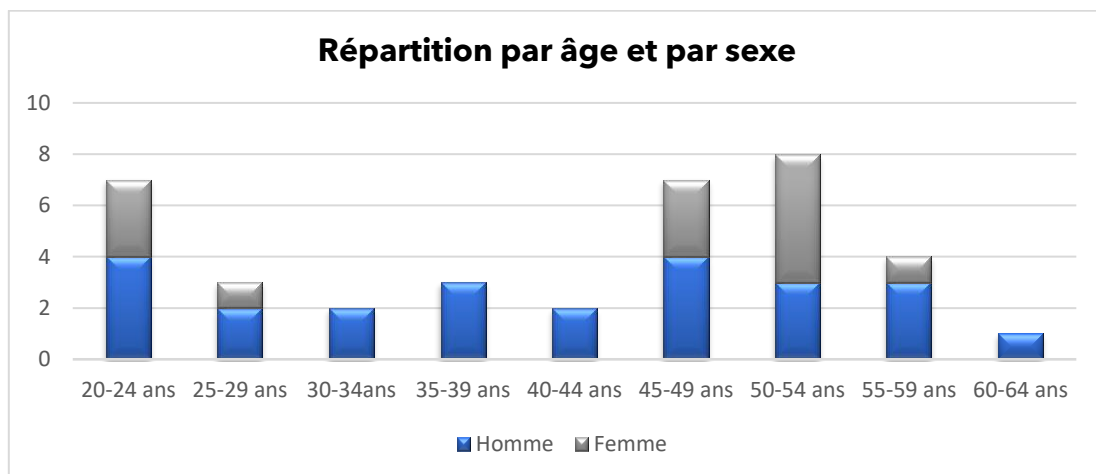
37 personnes étaient accompagnées en fin d'année 2022.

Répartition par âge et par sexe au 31/12/2022

AGE	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	TOTAL	Age moyen
Homme	4	2	2	3	2	4	3	3	1	24	42,3
Femme	3	1	0	0	0	3	5	1	0	13	43,0
TOTAL	7	3	2	3	2	7	8	4	1	37	42,6

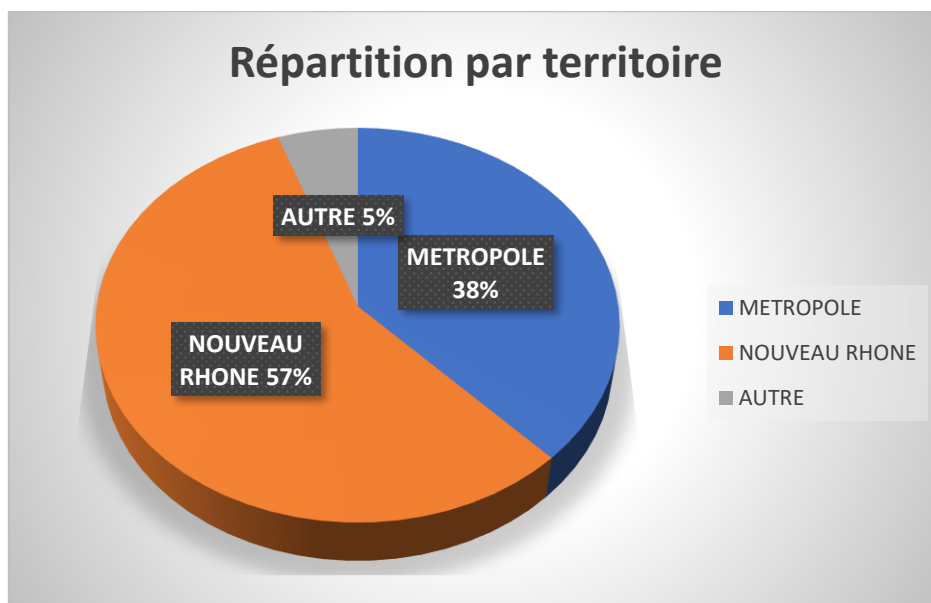
Homme : 65% Femme : 35%





Répartition par territoire au 31/12/2022

TERRITOIRES	METROPOLE	NOUVEAU RHONE	AUTRE	TOTAL
Nombre	14	21	2	37
Pourcentage	38%	57%	5%	100%



3.3 Sorties

Une personne est sortie du foyer pour aller vivre avec son frère avec un suivi SAVS.

4. Locaux et moyens matériels

Depuis maintenant plusieurs années, la direction du foyer de l'ARC soutenue par l'association ACOLEA AMPH Médico-Social travaillent en lien avec l'OPAC du Rhône afin de restructurer la résidence Claude KHOLER.

Nous souhaitons pouvoir proposer à chaque résident du foyer une chambre de plus de 20 m² disposant chacune de sanitaire.

A cet effet, nous limitons les gros investissements et pourvoyons seulement au remplacement du matériel obsolète.

Néanmoins, dans le cadre de la location de 6 nouveaux logements nous avons dû les équiper entièrement afin que chaque personne accueillie, quelque soit son lieu de vie dispose de prestations d'équipements identiques. C'est pourquoi nous avons investi dans l'achat de 6 cuisines équipées (installées par les hommes d'entretiens du foyer de l'ARC et de l'IMPro de Mornant) ainsi que de 6 salons/salle à manger.

5. Perspectives 2023

En novembre 2023, l'OPAC du Rhône devrait engager les travaux de restructuration de la résidence Claude KHOLER et notamment de toutes les chambres.

Les travaux seront effectués par tranches et dureront 18 mois.

Nous continuerons la mise en place de l'équipe dédiée à l'accompagnement éducatif des résidents vivant en appartements, notamment, en mettant en place une formation qui débutera au mois d'avril 2023.

Enfin, dans le cadre de la signature d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le département du Rhône pour les 5 prochaines années, nous prévoyons d'adapter notre offre d'hébergement à la demande des personnes en situation de handicap du territoire.

C'est pourquoi l'ensemble des établissements et services pour adultes du département du Rhône va être regroupé dans un seul dispositif qui proposera à chaque personne, un

hébergement et un accompagnement éducatif le plus adapté possible à sa demande et à ses besoins.

Il nous faudra pour cela nous engager vers une plus grande diversité de modalités d'accompagnement et d'hébergement, ce que le foyer de l'ARC a déjà initié avec les 10 appartements dont il dispose à ce jour et la restructuration e la résidence Claude KHOLER qui doit débuter dans les mois à venir.

Mornant, le 31 mars 2023

Jean Luc AUDISIO

Chef de service

Philippe MOLLOT

Directeur du pôle de l'Arc